

Colmar le 15 septembre 2025

Monsieur,

Dans le Zapping de votre journal du 23 août, vous aviez comme titre : « Quand la météo devient schizophrène ».

Ce titre nous a interpellé et choqué, et nous aimerions vous rappeler la définition de la Schizophrénie : « La schizophrénie est une maladie psychique chronique complexe, qui se traduit schématiquement par : une perception perturbée de la réalité ; des manifestations productives (idées délirantes ou hallucinations) et passives (isolement social et relationnel).

Selon votre article, une météo schizophrène est une météo qui change radicalement dans un laps de temps très court, la schizophrénie n'est pas la capacité d'affirmer quelque chose et de dire tout son contraire peu de temps après !

Utiliser le terme schizophrénie comme vous l'avez fait dans votre article, stigmatise davantage cette pathologie, les patients qui en souffrent et leurs proches.

Notre association se mobilise depuis de nombreuses années pour lutter contre cette stigmatisation et soutenir les parents et proches de personnes souffrant de cette maladie.

Nous aimerions vous préciser par ces quelques chiffres et caractéristiques de cette maladie :

- **La Schizophrénie est un handicap psychique elle ne doit pas être confondue avec le phénomène de personnalités multiples comme cela est trop souvent le cas.**
- La schizophrénie touche 1% de la population, toutes catégories sociales confondues.
- Elle est dans le top 10 des maladies invalidantes.

En tant qu'association représentante des parents et proches de personnes atteintes de Schizophrénie, nous tenons à vous apporter ces précisions.

Avec nos meilleures salutations.

Pour la Direction Collégiale.

Jean Louis Venner